

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Finixa bombe de zinc 400ml
Code du produit	: TSP 410
Groupe de produits	: Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange	: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Pulvérisation dans des installations industrielles
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chemical Europe NV
Baarbeek 2
2070 Zwijndrecht
T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89
info@chemicar.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol, catégorie 1	H222;H229
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3	H336
Danger par aspiration, catégorie 1	H304
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	H400
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	H410
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16	

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

acétone; propan-2-one; propanone; propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol; Hydrocarbures, C9, aromatiques; Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène

Mentions de danger (CLP) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Conseils de prudence (CLP)

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260 - Ne pas respirer les aérosols.
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Réglementation des pays scandinaves

Danemark

Code MAL : 5-3

2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé)	(N° CAS) 7440-66-6 (N° CE) 231-175-3 (N° Index) 030-001-01-9	25 - 50	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
acétone; propan-2-one; propanone	(N° CAS) 67-64-1 (N° CE) 200-662-2 (N° Index) 606-001-00-8	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Hydrocarbures, C9, aromatiques	(N° CAS) 128601-23-0 (N° CE) 918-668-5	2,5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 STOT SE 3, H335 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène	(N° CE) 905-588-0	2,5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
oxyde de zinc	(N° CAS) 1314-13-2 (N° CE) 215-222-5 (N° Index) 030-013-00-7	1 - 2,5	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index) 603-117-00-0	1 - 2,5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après contact avec la peau	: Pas d'effet d'irritation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. de la poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse résistant à l'alcool.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Equipement de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Eloigner le public.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau.
Autres informations : Veiller à une ventilation adéquate. Assurer une ventilation convenable.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7. RUBRIQUE 8. RUBRIQUE 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les vêtements contaminés. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Lieu de stockage : Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Prescriptions particulières concernant l'emballage : Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
67-64-1 acétone		
VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm	
Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène		
VME	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée	
67-63-0 2-propanol		
VME	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm	
DNEL		
DNELs		
7440-66-6 zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)		
Oral	DNEL Long term-systemic	50 mg/kg bw/day (Worker)
Dermique	DNEL Long term-systemic	5000 mg/kg bw/day (Consumer)
		5000 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	2.5 mg/m ³ (Consumer)
		5 mg/m ³ (Worker)
67-64-1 Acétone		
Oral	DNEL Long term-systemic	62 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	62 mg/kg bw/day (Consumer)
		186 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Acute-local	2420 mg/m ³ (Worker)
	DNEL Long term-systemic	200 mg/m ³ (Consumer)
		1210 mg/m ³ (Worker)
Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène		
Oral	DNEL Long term-systemic	1.6 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	108 mg/kg bw/day (Consumer)
		180 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Acute-local	289 mg/m ³ (Worker)
	DNEL Long term-systemic	14.8 mg/m ³ (Consumer)
		77 mg/m ³ (Worker)

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

128601-23-0 Hydrocarbons,C9,aromatics		
Oral	DNEL Long term-systemic	11 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	11 mg/kg bw/day (Consumer)
		25 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	32 mg/m3 (Consumer)
		100 mg/m3 (Worker)
1314-13-2 oxyde de zinc		
Oral	DNEL Long term-systemic	0.83 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	87 mg/kg bw/day (Consumer)
		87 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	2.5 mg/m3 (Consumer)
		5 mg/m3 (Worker)
67-63-0 2-propanol		
Oral	DNEL Long term-systemic	26 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	319 mg/kg bw/day (Consumer)
		888 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	89 mg/m3 (Consumer)
		500 mg/m3 (Worker)
PNEC		
7440-66-6 zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)		
PNEC Freshwater	20.6 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water	6.1 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	118 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	56.6 (Undefined)	
PNEC Sewage Treatment Plant	52 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	56.5 mg/l(dry weight) (Undefined)	
67-64-1 Acétone		
PNEC Marine water	1.06 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	30.4 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	29.5 (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	3.04 mg/l(dry weight) (Undefined)	
Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène		
PNEC Freshwater	0.327 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water	0.327 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	12.46 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	2.31 (Undefined)	
PNEC Sewage Treatment Plant	6.58 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	12.46 mg/l(dry weight) (Undefined)	
1314-13-2 oxyde de zinc		
PNEC Freshwater	20.6 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water	6.1 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	117 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	35.6 (Undefined)	
PNEC Sewage Treatment Plant	52 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	56.5 mg/l(dry weight) (Undefined)	

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Wash hands before breaks and after work. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne pas inhaler le gaz/la vapeur/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié

Condition	Matériau	Norme
		EN 13034

Protection des mains:

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants en caoutchouc nitrile	Caoutchouc nitrile (NBR)	5 (> 240 minutes)	0.5 mm		EN ISO 374

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
			EN 166

Protection de la peau et du corps:

Type	Norme
	EN 13034

Protection des voies respiratoires:

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
	Type P2, Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C)		

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Aucune donnée disponible
Apparence	: Aérosols.
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: -24,9 °C
Point d'éclair	: -42 °C
Température d'auto-inflammation	: 235 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non auto-inflammable

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Pression de vapeur	: 3900 hPa 20°C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,059 g/cm ³
Solubilité	: Modérément soluble dans l'eau. Solvant organique:79%
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 1 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 18,6 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 341,9 g/l VOC-CH : 64.28%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification

7440-66-6 zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	>5.4 mg/l (rat)

67-64-1 Acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	7800 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/l (rat)

Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène

Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Dermique	LD50	
----------	------	--

128601-23-0 Hydrocarbures,C9,aromatiques

Oral	LD50	3492 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3160 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4h	>6193 mg/l (rat) (Acute Inhalation Toxicity)

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	>5700 mg/l (rat)
	LC50	>5700 mg/L (rat)

67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13900 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/6h	25000 mg/m3 (rat)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique:

7440-66-6 zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)

EC50	354 ug/l (Daphnia Magna 48h)
NOEC/21d	178 ug/l (Crustaceen-Palaemon elegans)
NOEC (72h)	9 mg/l (Ceratophyllum demersum)
	0.017 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC/72h	72.9 ug/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC/4w	8.3 ug/l (Cyprinus carpio)
EC10/21d	59.2 ug/l (Daphnia magna)
EC10/72h	27.3 ug/l (algae)
EC50 (72h)	0.17 mg/l (Selenastrum capricornatum (72 h))
LC50/96h	0.41 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EC50/48h	1 mg/l (Daphnia magna)
EC50/96h	0.527 mg/l (algae)
LC50	238-269 ug/l (Pimephales promelas (96 h))

67-64-1 Acétone

EC50	8800 mg/l (Daphnia magna)
	8300 mg/l (Fish)

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène	
NOEC	1.3 mg/l (Fish)
NOEC (7 day)	0.96 mg/l (Daphnia magna)
NOEC (72h)	0.44 mg/l (algae)
NOEC (28 d)	16 mg/l (Bacteria)
LC50/96h	8.9-16.4 mg/l (Pimephales promelas)
EC50/48h	3.2-9.5 mg/l (Daphnia magna)
128601-23-0 Hydrocarbures,C9,aromatiques	
NOELR (72h)	1 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL50(48h)	3.2 mg/l (Daphnia magna)
LL50 (96h)	9.2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h))
1314-13-2 oxyde de zinc	
LC50	>320 mg/l (Lepomis macrochirus (96 h)) 1.1 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h)) 0.17 mg/l (Selenastrum capricornatum (72 h)) 2246 mg/l (Pimephales promelas (96 h))
NOEC (72h)	0.017 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50 (72h)	0.17 mg/l (Selenastrum capricornatum (72 h))
EC50/48h	1 mg/l (Daphnia magna)
EC50	>1000 mg/l (Daphnia Magna 48h)
67-63-0 2-propanol	
LOEC (8 days)	1000 mg/l (algae)
LC50/96h	9640 mg/l (Pimephales promelas)
LC50 (24h)	9714 mg/l (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Finixa bombe de zinc 400ml

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Code HP

: HP3 - "Inflammable":
— déchet liquide inflammable: déchet liquide ayant un point d'éclair inférieur à 60 °C ou déchet de gazoles, carburants diesel et huiles de chauffage légères dont le point d'éclair est > 55 °C et ≤ 75 °C;
— déchet solide ou liquide pyrophorique inflammable: déchet solide ou liquide qui, même en petites quantités, est susceptible de s'enflammer en moins de cinq minutes lorsqu'il entre en contact avec l'air.
— déchet solide inflammable: déchet solide qui est facilement inflammable, ou qui peut provoquer ou aggraver un incendie en s'enflammant par frottement.
— déchet gazeux inflammable: déchet gazeux inflammable dans l'air à 20 °C et à une pression normale de 101,3 kPa;
— déchet hydro-réactif: déchet qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables en quantités dangereuses;
— autres déchets inflammables: aérosols inflammables, déchets auto-échauffants inflammables, peroxydes organiques inflammables et déchets autoréactifs inflammables.
HP4 - "Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires": déchet pouvant causer une irritation cutanée ou des lésions oculaires en cas d'application.
HP14 - "Écotoxique": déchet qui présente ou peut présenter des risques immédiats ou différés pour une ou plusieurs composantes de l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
UN 1950	UN 1950	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
AÉROSOLS	AÉROSOLS	Aerosols, flammable
Description document de transport		
UN 1950 AÉROSOLS (), 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 Aerosols, flammable, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
2.1	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement		
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé)		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : 5F
Dispositions spéciales (ADR) : 190, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADR) : 1I
Quantités exceptées (ADR) : E0
Instructions d'emballage (ADR) : P207
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP87, RR6, L2
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP9
Catégorie de transport (ADR) : 2
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V14
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV9, CV12

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2

Code de restriction en tunnels (ADR) : D

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantités limitées (IMDG) : SP277

Quantités exceptées (IMDG) : E0

Instructions d'emballage (IMDG) : P207, LP02

Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) : PP87, L2

N° FS (Feu) : F-D

N° FS (Déversement) : S-U

Catégorie de chargement (IMDG) : Aucun(e)

Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW1, SW22

Tri (IMDG) : SG69

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E0

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y203

Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 30kgG

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 203

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 75kg

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 203

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 150kg

Dispositions spéciales (IATA) : A145, A167, A802

Code ERG (IATA) : 10L

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : 341,9 g/l VOC-CH : 64.28%

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Danemark

Classe de danger d'incendie : Classe I-1

Unité de stockage : 1 litre

Remarques concernant la classification : F+ <Aerosol 1>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Règlementations nationales danoises

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
DNEL	Dose dérivée sans effet
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Finixa bombe de zinc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.